

Nouvelles locales des lundi 04 et mardi 05 avril 2016

@rib News, 05/04/2016 ¶ Economie - Les rwandais reviennent s'approvisionner normalement sur les marchés des communes de Mugina, Mabayi et Rugombo. Aujourd'hui, les petits commerçants ont pu reprendre leurs activités et se disent satisfaits de la levée de la mesure. On rappelle que depuis une semaine, toute exportation de marchandises vers le Rwanda était interdite dans la province de Cibitoke. Avec cette embargo, le manque à gagner était énorme pour celles et ceux qui vivent sur ce secteur de la frontière. Il y avait des produits périssables comme les tomates, aubergines et oignons qui commençaient à pourrir dans les champs.

Selon un habitant de la localité, cette interdiction faite aux commerçants de se rendre au Rwanda était une conséquence de la crise diplomatique entre les deux pays. L'administration provinciale n'a pas précisé les raisons pour lesquelles elle a bloqué le commerce. Elle se contente d'indiquer que la levée de la mesure s'est faite dans l'intérêt des populations concernées. ¶ Sécurité - Un bar situé à Murago commune Burambi, province Rumonge a été attaqué le soir de ce dimanche. 2 personnes ont été tuées et 4 autres grièvement blessées. Parmi elles, le responsable du bureau postal de Burambi et un officier de police judiciaire. Depuis cette attaque, six personnes ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête. L'attaque a débuté vers 18h30 et les assaillants se sont ensuite repliés sans être identifiés. Les blessés ont été évacués sur le centre de santé de Murago en attendant des ambulances pour leur transfert vers l'hôpital de Rumonge. - Cinq membres d'une même famille ont été grièvement blessés suite à l'explosion d'une grenade lancée dans leur maison. Le drame s'est produit sur la colline de Nyangungu en commune Mutaho de la province de Gitega. Un individu qui n'a pas été identifié a jeté l'engin explosif à travers une fenêtre de la maison où la famille prenait le repas du soir. Personne ne veut se prononcer quant au mobile de cette attaque. L'administrateur de la commune de Mutaho, Denis Niyomuhanyi a fait savoir que la police avait aussitôt débuté une enquête. Il précise aussi que les cinq victimes reçoivent des soins à l'hôpital de Mutaho. - Deux personnes ont été arrêtées lundi soir dans la localité de Burambi de la province Rumonge. Il s'agit d'Eugénie Habonimana qui a immédiatement été conduite au cachot de la police locale, laissant seuls à la maison ses trois enfants. Cela s'est passé après que son mari, qui est en outre recherché pour appartenance à un groupe rebelle, n'est pas retrouvé à la maison. La deuxième personne interpellée à Gishiha est un élève de l'école fondamentale de Burambi. A défaut d'arrêter son père qui est un ancien militaire et qui s'est enfuit, les policiers s'en sont pris au jeune homme. Les habitants de Burambi dénoncent ces arrestations arbitraires estimant que personne ne doit être poursuivi à la place d'une autre personne. - Les domestiques et autres employés de maison doivent désormais se munir d'attestations précisant leur identité et leur parcours avant d'être embauchés. La décision a été prise ce lundi soir par le gouverneur de la province de Rumonge. Selon l'administrateur de Burambi, des domestiques ont rejoint des groupes de malfaiteurs et se dissimulent dans les ménages. Les documents que doivent présenter les futurs employés doivent être délivrés par les élus des collines d'où ils sont originaires. Des employeurs se disent étonnés par cette nouvelle règle qui estime que l'enregistrement du domestique dans un cahiers via sa carte d'identité suffisait. - La police a mené ce mardi matin une opération de fouille dans le quartier 2 de la zone de Nyakabika. Les 6e, 7e, 12e et 13e avenue ont été bouclées et la circulation y a été bloquée et 8 personnes dont des étudiants et des ressortissants congolais ont été appréhendées. Les habitants déplorent des arrestations arbitraires. Ils se disent aussi révoltés par le comportement des officiers de la police qui ont négocié de l'argent avec les familles et proches en échange de la libération des leurs. - Six personnes ont été arrêtées au lendemain de l'attaque de Burambi. Quatre d'entre elles ont été relâchées cet après-midi. Il s'agit de Berchymas Ngomirakiza, enseignant à l'école fondamentale de Rwaniro, Prime Niyonizigiye du lycée communal de Burambi, d'un conseiller communal de Burambi et d'un serveur de bar. Trois d'entre eux ont dû payer une amende de 100.000 FBU à la police locale avant d'être libérés. Quant au conseiller communal, il aurait été relâché sans payer d'amende. Tous ont été mis en cause pour être resté passif durant l'attaque qui a fait deux morts et quatre blessés. ¶ Environnement - Une partie de la route menant à Mugoboka passant par le quartier Mutanga sud en Mairie de Bujuùbura en bordure de la rivière Ntahangwa s'est effondrée vendredi soir. Des témoins affirment que le glissement de terrain a commencé vers 15 heures et qu'ils ont vu des arbres descendre lentement vers la rivière. Le soir quand il a plu, une partie de la route a glissé plus bas; ils voient cela comme si c'était un tremblement de terre. La circulation est perturbée depuis et les voitures, vélos et motos y passent difficilement; ce qui cause aussi un problème dans la circulation des marchandises. De plus, des familles habitant dans des maisons proches du lieu de l'effondrement ont préféré partir. D'autres sont dans la panique totale et demandent au gouvernement d'intervenir. Plusieurs infrastructures routières sont en endommagés depuis des mois et ne sont toujours pas réparées. Aucune initiative du gouvernement allant dans le sens de leur réhabilitation n'a été observée. ¶ Education - Les étudiants de l'Université du Burundi, Département de Littératures Anglaises s'insurgent contre la mesure de bloquer leurs frais de mémoire qui a été prise par les autorités de l'Université depuis quatre mois. Ces étudiants disent ne pas comprendre pourquoi ces frais ont été retenus alors que leurs voisins des autres facultés et instituts ont déjà perçu les frais de mémoire. Ils s'étonnent en outre que la direction académique ait rejeté les listes d'étudiants mémorands pour ce département expliquant qu'elles étaient incomplètes, alors que les responsables dudit département affirment que ces listes sont bien complètes. Selon eux, ils ne peuvent pas être victimes d'un malentendu qui se trouve entre le département anglais et la direction académique. Ils demandent que ce désaccord soit réglé pour qu'ils aient leurs frais de mémoire dans les plus brefs délais afin qu'ils puissent commencer leur travail de recherche. Ces étudiants estiment qu'un retard de quatre mois est énorme. Ils demandent à l'autorité rectoriale de tenir compte de ce retard pour qu'ils puissent bien finir la rédaction de leurs mémoires. Le Recteur de l'Université du Burundi indique qu'il n'est pas de la responsabilité des étudiants de réclamer eux-mêmes leurs frais de mémoire. Pour Dr. Banyankimbona Gaspard, c'est le Département qui doit s'occuper de suivre l'évolution du

problème à la place des étudiants mémorands. **Politique** - Le président de la coalition participative (COPA) se réjouit de la résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies d'envoyer des policiers observateurs au Burundi. Selon Jean de Dieu Mutabazi, cette commission d'observateurs policiers va élaborer des rapports sur la réalité de la situation qui prévaut au pays. Jean de Dieu Mutabazi estime que les rapports de cette commission vont montrer que la situation n'est pas inquiétante. Pour lui, il n'y a pas d'inconvénient si le gouvernement burundais et les Nations Unies se conviennent sur un mémorandum d'entente. - Selon le parti MSD, la résolution prise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le Burundi manifeste le mépris le plus total envers les victimes du régime sanguinaire de Pierre Nkurunziza et ne fait que renforcer le pouvoir en place dans leur détermination à parachever le processus de génocide en cours. Dans un communiqué de ce lundi 4 avril 2016, ce parti dit avoir pris acte de cette résolution dont la principale décision est l'envoi d'une force policière. Selon ce communiqué, le parti MSD trouve que le conseil de sécurité de l'ONU démontre qu'il n'a tiré aucune leçon de la tragédie rwandaise de 1994. Ce parti estime que le peuple Burundais a besoin d'une force militaire qui le protège contre les exactions dont il est victime et non d'une police internationale dont le rôle serait de faire la comptabilité macabre des victimes quotidiennes du système. Dans ce communiqué, le MSD affirme qu'il appartient à chaque citoyen burundais d'exercer son droit de se défendre puisque les nations unies sont incapables d'agir dans ce sens. - Le parti Uprona non gouvernemental désapprouve l'envoi des policiers au Burundi et rejette cette résolution de l'ONU. Tatien Sibomana dit que le contenu de cette résolution est imprécis. Cependant, il estime que le nombre de policier qu'a proposé l'ambassadeur du Burundi au Conseil de Sécurité est trop minime pour le pays. Selon lui, les Nations Unies ne tiennent pas compte de la souffrance du peuple burundais. Pour ce porte-parole de l'opposition, les institutions internationales ne tiennent pas en considération la gravité de la crise que traverse le Burundi.